

Compte rendu du conseil d'école du 07 novembre 2017

Participants :

Monsieur le Maire,

Les représentants des parents d'élèves de l'APE (6) et du CLES (2),

Les directrices de l'ALAE,

Les enseignants (10).

Ecole

Règlement intérieur :

Validation du règlement intérieur de l'école par l'ensemble du conseil.

Projet d'école :

Lecture de l'intitulé du projet d'école actuel avec les axes prioritaires définis par l'école et le pourquoi de ces axes. Précision est faite que le bilan du projet d'école actuel s'effectuera en décembre et la réécriture d'un nouveau projet d'école se fera dans l'année.

Projets pédagogiques des classes :

Présentation des divers projets de sorties des classes de l'école :

Les « gros » projets sont avec les 3 classes de CM2 qui partiront du 05 au 9 mars 2018 à Ax Les Thermes en classe de neige. Ce projet a été validé par le conseil d'école et les CM 1 qui sont sur un projet vélo sur 3 jours vers Moissac. Les autres classes ont des projets de sorties en lien avec les enseignements à chaque niveau.

Coopérative scolaire :

Lecture du bilan comptable de l'année dernière. Le budget est divisé de façon équilibrée entre les 2 écoles pour l'année scolaire en cours.

Remarque est faite que la participation à la coopérative scolaire est en baisse. Par contre la participation aux différentes manifestations est toujours aussi importantes.

Sécurité école :

Un premier exercice incendie a eu lieu le 19 septembre 2017.

L'organisation d'un PPMS intrusion est prévue avant les vacances de Noël. Les parents et la mairie seront invités à participer à cet exercice ainsi qu'au bilan qui en sera fait.

Les classes et l'équipement :

Concernant l'installation d'internet dans les classes, il n'est pas d'actualité le câblage étant trop coûteux.

Pour les créneaux disponibles dans les structures sportives, il faut renouveler notre demande encore une fois.

Rythme scolaire :

Concernant le projet de rythme scolaire de la semaine avec un passage à 4 jours pour la rentrée 2018/2019 le maire a rappelé le pourquoi de ce qui a été fait jusqu'à ce jour. A la suite de cela, le conseil d'école a voté et s'est déclaré favorable à la majorité pour ce changement.

Ont voté pour : le maire, 6 représentants de parents et 6 enseignants soit un total de **13 voix pour**.

Ont voté contre : 2 représentants de parents et 3 enseignants soit un total de **5 voix contre**

1 enseignant a voté blanc soit **1 vote blanc**

ALAE

Il est prévu que l'ALAE s'installe dans les extensions des 3 modules de l'école après l'ouverture de la nouvelle école.

Cette année les projets restent pour l'instant ponctuels dus à la division de l'école et donc de l'effectif des animateurs qui ne savent pas encore où ils seront.

Cette année, il y a 1 animateur pour 18 enfants contre 1 pour 14 l'année dernière suite aux changements du cahier des charges du prestataire.

A l'heure actuelle, il manque 4 animateurs.

Les parents délégués souhaiteraient la mise en place d'un règlement écrit avec les règles de vie à respecter sur le temps ALAE qui puisse être diffusé aux parents.

Mairie

Les dates des commissions pour l'ALAE et pour la restauration sont à définir.

Les travaux sur le parking ont été réalisés par contre il faut demander au conseiller chargée des écoles ce qu'il en est des travaux concernant la sécurisation de l'entrée de l'ALAE.

Le conseil d'école se clôture sur ce point.